



BURSINEL, LE 6 OCTOBRE 2023

Conseil Général
Bursinel

EXTRAIT

Du Conseil Général de Bursinel ayant délibéré le mardi 6 octobre 2026

Préavis municipal n° 5 « Demande de crédit de 210'00.- TTC pour l'assainissement du système de chauffage des bâtiments intercommunaux sur la parcelle N 88 à Dully »

Sous la présidence de M. Thomas Bettems

LE CONSEIL GENERAL DE BURSINEL,

- Vu le préavis municipal n°05-2026 concernant Demande de crédit de 210'00.- TTC pour l'assainissement du système de chauffage des bâtiments intercommunaux sur la parcelle N 88 à Dully,
- Entendu le rapport de la Commission des Finances chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Après délibération,

ACCEPTE

A l'unanimité

- **D'accorder un crédit de CHF 210'000.- TTC pour l'assainissement du système de chauffage des bâtiments intercommunaux sur la parcelle 88 à Dully, à 50% pour chaque commune, soit un montant de CHF 105'000.- TTC pour la Commune de Dully et un montant de CHF 105'000.- TTC pour la Commune de Bursinel.**
- **De financer ce montant par le flux de la trésorerie communale et/ou selon l'évolution des finances communales par un emprunt.**

Le Président
Thomas Bettems



Le Secrétaire
Samuel Bosilkovski